

Un virage plus politique au sommet de Cotonou

MANON CORNELIER
Presses Canadiennes

Après neuf ans d'efforts, la Francophonie est sur le point de prendre un virage plus politique et de se donner les moyens de parler d'une seule voix.

Les 49 pays et gouvernements francophones veulent profiter du Sommet qui aura lieu à Cotonou, au Bénin, du 2 au 4 décembre prochain, pour changer son approche et ses institutions.

Grâce à cette réforme, qui entrerait en vigueur au sommet de Hanoi en 1997, la Francophonie

aurait, comme le Commonwealth, un porte-parole unique. Ce secrétaire général, élu par les membres, agirait comme patron de l'organisation.

Actuellement, la Francophonie s'appuie sur le président du Conseil permanent de la Francophonie et le secrétaire général de

l'Agence de coopération culturelle et technique. Cette direction bilingue nuit aux prises de positions communes et à leur communication.

Or, après des années d'hésitation et une certaine réticence de la France, les pays membres se sont finalement entendus pour renforcer leur capacité d'agir collectivement sur le front politique.

«La Francophonie ne peut pas rester en marge des grandes crises mondiales et plus particulièrement celles qui affectent son propre espace», a expliqué un haut fonctionnaire fédéral. On n'a qu'à penser aux situations en Haïti, au Rwanda et au Burundi.

La Francophonie, comme communauté multilatérale, doit se faire entendre dans des dossiers

comme ceux-là, a convenu en entrevue le vice-premier ministre québécois Bernard Landry.

Québec reste toutefois prudent: ce rôle politique doit être spécifique au forum francophone et non pas un dédoublement des actions des Nations unies ou des organisations régionales, comme l'Organisation de l'unité africaine.

L'entente sur les réformes institutionnelles et le rôle politique de la Francophonie pourrait faire du Sommet de Cotonou le sommet du consensus, même entre Ottawa et Québec.

Les souverainistes et les fédéralistes partageront, pour la première fois, la même tribune internationale mais il n'est pas question de reprendre les batailles de «flags sur le hood».

Le Droit, 27 novembre 1995, p. 11